

Verbatim anonymisé du chat public du webinaire vélo de l'APIE du 15 décembre 2020

- Participant #1**
(20:18:30) Bonsoir Participant #1
- Participant #2** Quid de l'entretien des pistes qui sont jonchées débris, cailloux, terre, verre parfois et détritrus divers ? Une balayeuse qui passe nettoyer les pistes et bandes cyclables, ça ne coute pas cher et ça se fait dans les autres villes et à l'étranger. Merci
- Participant #3** L'aide à l'achat de la CAPI a déjà atteint son plafond!
- Participant #4** Quels financements pour les collectivités qui veulent développer le vélo sur leur territoire?
- Participant #5** Aucun projet sur le Nord Isère = aucune demande déposé ou aucun projet retenu ?
- Participant #6** Qui doit présenter les projets auprès de l'état ? Com Com, communes, associations ?
- Participant #7** On évoque très souvent l'aménagement des villes. Qu'en est-il pour le milieu rural.
- Participant #8** Ne serait-il pas pertinent de repartir de l'énorme travail réalisé par feu l'Agence de Mobilité ?
- Participant #9** Les assurances s'engagent-elles aussi au niveau remboursement si vol/accidents?
- Participant #8** Agence de Mobilité Nord Isère : En particulier du schéma vélo que nous avons élaboré
- Participant #10** Pourra t'on un jour voir des aménagements dans les zones d'emploi comme les zones industrielles qui sont particulièrement dangereuses en l'état (à causes des camions) ?
- Participant #11** Vous avez sur la plateforme France mobilité les dispositifs de financement : <https://aides.francemobilites.fr/>
- Participant #12** Comment orienter une collectivité locale pour qu'elles puissent se renseigner sur ce plan vélo ?
- Participant #3**
(20:33:11) Pareil pour les circulations a contre sens dans les zones 30
- Participant #13** Qui peut être porteur de projet pour soumettre un projet? Un particulier ? Une association ? Une mairie ?
- Participant #14** Qui peut aider les communautés de communes à monter un dossier?
- Participant #9** Y a t-il des réflexions systématiques sur l'aménagement d'une voie cyclable dès qu'il y a des travaux sur la chaussée ?
- Participant #15** Aucun projet en nord Isère? Si si à St Chef !
- Participant #16** J'ai une question !
- Participant #17** Egalement des sens interdits accessibles aux cyclistes sur zone à 30 km/h (panneaux !)
- Participant #5** Certains projets ne nécessitent peut-être pas d'études bien complexes comme le fait d'aménager des accès gares cyclables. Toutes les voiries

- d'accès gare devraient à minima comporter des marquages au sol, signalant la présence des cyclistes aux automobilistes.
- Participant #13**
(20:35:16) Le cédez le passage à vélo (CLP) est également possible à gauche et tout droit. Les villes les plus avancées dans ce domaine ont des CLP dans les trois directions aux feux tricolores
- Participant #19**
Participant #8 Double sens cyclable à développer fortement dans les centres villes
Ne serait-il pas pertinent de repartir de l'énorme travail réalisé par feu l'Agence de Mobilité ?
- Participant #2** ET plus de répression sur le non-respect des 1m50 par les automobilistes ! Le vélo est un moyen de transport très dangereux. Vous frôlez un cycliste, il frôle la mort !!!
- Participant #20** Beaucoup de routes sont plutôt étroites en zone rurale; d'où une cohabitation risquée avec les autos et camions; comment résoudre ce problème ? prévoir des itinéraires spéciaux ?
- Participant #21** Les sens-uniques automobiles limités à 30km/h ou moins sont DE DROIT autorisés au double sens cyclable, sauf arrêté contraire de l'autorité de police locale. C'est le code de la route mais les panneaux "sauf vélo" sont malheureusement rarement posés...
- Participant #22**
(20:36:17) Proposer des vélos
- Participant #21** Les sens-uniques automobiles limités à 30km/h ou moins sont DE DROIT autorisés au double sens cyclable, sauf arrêté contraire de l'autorité de police locale. C'est le code de la route mais les panneaux "sauf vélo" sont malheureusement rarement posés...
- Participant #23** Regardez sur Strava Metro, il y a tous les jours des dizaines de cyclistes qui font Crémieu <> Meyzieu donc c'est possible !
- Participant #24**
Participant #23 Peu de place vélo dans les grandes surfaces
En effet, un énorme travail avait été fait en 2018 par l'Agence de Mobilité Nord Isère, tous les tronçons structurants étaient listés !
- Participant #21**
(20:37:42) "Lorsque la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 30 km/h, les chaussées sont à double sens pour les cyclistes sauf décision contraire de l'autorité investie du pouvoir de police (Article R.412-28-1 du code de la route)
- Participant #3** Ok merci, je vais me renseigner auprès de la mairie de La Verpillière pour la traversé du centre village
- Participant #11** l'Agence de mobilité a laissé à disposition ses travaux sur ce site : <https://mobilitenordisere.wordpress.com/>
- Participant #8** Oui Participant #11, il faut repartir de ces travaux conçu à l'échelle spatiale adéquate
- Participant #46** sans piste cyclable dans notre village, un maire non intéressé par le vélo, il n'a pas de projet pour le vélo. Quel organisme pourrait venir lui démontrer qu'il serait utile de faire des pistes et qu'il peut avoir une enveloppe de tant (sans enveloppe, il ne fera rien). En tant que faisant partie d'une association, il écoute, mais n'agit pas.
- Participant #38** pas de mystère : tant qu'il y a plus d'argent pour créer des routes, acheter des voiture et faire rouler des voitures (prix de l'essence) que pour aménager des pistes cyclables, il n'y aura pas de changement
- Participant #46** Je pense qu'il faut lui apporter clef en main !

- Participant #19** constat révélateur nécessitant de forts engagements politiques
- Participant #9** Inciter les entreprises et les collectivités à développer l'accès à des vestiaires et douches (absent dans les écoles par exemple).
- Participant #17** Le baromètre cyclable est-il à utilisation "cyclique" ou permanent ? En 2021 sera-t-il possible de l'utiliser ?
- Participant #30**
(20:47:24) @Participant #46 si vous souhaitez suggérer des projets à votre maire, une ressource très utile pour mettre des chiffres (Euros) en face de ces projets :
http://www.villes-cyclables.org/modules/kameleon/upload/1GUIDE-Le_cout_des_politiques_velo.pdf cela peut contribuer au dialogue
- Participant #5** Il manque aussi des marquages au sol pour délimiter les voies cyclables
- Participant #11**
<https://www.parlons-velo.fr/>
- Participant #45** Comment faire pour démocratiser ce genre d'enquête, militer dans notre commune et entourage pour que des réponses ressortent sur une zone ? Sur quel média communiquez-vous au lancement de l'enquête?
- Participant #38** bulletin municipal + QRCode
- Participant #42** parler du vélo autour de soi et adhérer à une association de vélo comme l'APIE Osez L'Velo
- Participant #44 à**
Participant #45, Tous les
conférenciers Nous pouvons regarder les résultats sur votre commune pour voir s'il y a eu des réponses également
- Participant #45** Volontiers, mais quand aura lieu la prochaine enquête pour la relayer?
- Participant #49** Et la (future, éventuelle) Voir Verte Bourbre entre Bourgoin et Pont de Chéruy, permettra de desservir les zones d'emploi de Chesnes et la zone urbaine de La Verpillière
- Participant #24** La grive est contournable par l'ancienne gare depuis la croix blanche
- Participant #44 à**
Participant #45, Tous les
conférenciers il n'y a pas d'étude prévu pour le moment du même type que le Baromètre Vélo, nous pouvons seulement communiquer sur les résultats de l'enquête 2019
- Participant #8** la voie verte et la Via-Rhona c'est le vélo loisir. Il faut que les élus comprennent que le vélo est un mode de mobilité à part entière
- Participant #12**
(20:58:33) Oui, mais faire du vélo loisir avec les enfants est un bon moyen de les amener au vélo mobilité plus tard (ça n'empêche pas de faire du vélo mobilité avec les enfants non plus)
- Participant #17** Vigilo est-elle utilisable et paramétrable par territoire (interco !)?
- Participant #7** Est-ce que l'application concerne uniquement le territoire de la CAPI ?
- Participant #44 à**
Participant #45, Tous les
conférenciers Non elle concerne un territoire plus large que celui de la CAPI
- Participant #17** Cette application est-elle utilisable pour les piétons ?
- Participant #42** oui elle est utilisable par tous
- Julien** Disponible sous toutes les plates-formes : iOS, Android, Windows ?
- Participant #42** c'est une appli de signalement pour la mobilité cyclable
- Participant #44 à**
Participant #45, Tous les
conférenciers Elle n'est pas dispo en appli sur IOS il faut passer par l'ordi

- Participant #36** Après un signalement, comment le reprendre au cas où l'auteur repère une évolution du signalement constaté ?
- Participant #42** juste Android en version mobile et sur un ordinateur landa a la maison
- Participant #44 à**
Participant #36, Tous les
conférenciers Vous pouvez indiquer sur l'appli l'amélioration
- Participant #13** Combien de temps / mois représente le travail de l'APIE pour la modération et les "corrections" de vigilo ?
- Participant #7** Le territoire ?
- Participant #30** https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/vigilo-apie_373959#12/45.6058/5.3043
- Participant #36** Qui exploite concrètement les signalements ? ou qui devrait le faire : APIE, collectivités, associations ? Comment se fait opérationnellement le suivi dès à présent ?
- Participant #26** Comment sait on si notre signalisation est prise en compte? Où trouve t on les suites données?
- Participant #13** Combien de temps / mois représente le travail de l'APIE pour la modération et les "corrections" de Vigilo ?
- Participant #30** @Participant #26 une fois modérée l'observation est visible sur le site et la carte
- Participant #30** Une fois résolue l'observation est renseignée comme telle
- Participant #40** Je vous invite à consulter le "Plan Vélo Mode d'Emploi" de la FUB : <https://www.fub.fr/fub/actualites/publication-guide-plan-velo-mode-emploi>
- Participant #30** car fonction du nombre de signalements, qui sont peu nombreux pour l'heure
- Participant #40** Les appels à projets "Vélo et Territoire" pour le fond vélo sortent une à deux fois par an. Les conditions d'applications (quelles collectivités, pour quoi...) varient à chaque fois.
- Participant #42 à**
Participant #22 https://capi-agglo.fr/wp-content/uploads/2017/03/SD-velo_VF.pdf
- Participant #3** Est-ce qu'une nouvelle enveloppe est prévu au sein de la capi sur l'achat de vélo électrique?
- Participant #29** bonsoir je viens d'arriver, désolé solutions pour les PMR?
- Participant #41** aménagement des zones industrielles ?
- Participant #19** Le vélo au quotidien SVP !
- Participant #42** https://capi-agglo.fr/wp-content/uploads/2017/03/SD-velo_VF.pdf
- Participant #36** Concernant la CAPI, les accès à la gare de la Verpillière n'est pas prévu! depuis longtemps et depuis Villefontaine. La CAPI est très concernée non ?
- Participant #21** 600000 Euros à l'échelle de la CAPI c'est moins de 6 Euros par habitant! Les collectivités qui développent VRAIMENT le vélo y consacrent plutôt de l'ordre de 15 Euros par habitant... voir plus !
- Participant #36** Concernant la CAPI toujours, la route le long de la voie ferrée depuis Le Temple jusqu'à Vaux-Milieu, la route ne devrait-elle pas devenir entièrement cyclable ?
- Participant #38** complètement d'accord avec cette dernière demande

- Participant #38** la mairie de VM et la CAPI travaillent actuellement à la requalification de cette route
- Participant #9** Concernant la voie verte, elle ne dessert pas vraiment la zone "marchande" et c'est dommage.
- Participant #50**
(21:15:43) ce serait une bonne chose
- Participant #10** Personnellement j'ai l'impression que le gros des projets est pour le "vélo loisir", très peu pour le quotidien et le remplacement de la voiture
- Participant #28** C'est demandé à la CAPI depuis des années ! Mais toujours pas de décision favorable
- Participant #36** Le département ne devrait-il pas se préoccuper également des accès depuis l'ouest CAPI vers St-Exupéry hélas dans le département du Rhône ?
- Participant #24** Arrivée à la grive depuis IDA!.danger
- Participant #28** Il faut savoir que la plus grande partie des voies cyclables sur la CAPI datent de la ville nouvelle! qui pourtant n'était pas très active.
- Participant #23** Malheureusement le conseil départemental vient d'initier les travaux du rond point de la gare et des Tuches, un passage sous terrain est prévu mais c'est au détriment de l'accotement cyclable. Résultat cette zone est devenue un coupe gorge pour cyclistes!.
- Participant #51** Il y a assez peu de places pour les vélos dans les trains. Y a-t-il un travail réalisé sur cette problématique ?
- Participant #14** A quand une piste cyclable par le département d'Heyrieux à la gare de St Quentin-Fallavier? C'est urgent !
- Participant #42** La Via Rhôna est une voie touristique en dehors de nos agglomérations
- Participant #48** qui pourrait remonter jusqu'à st priest par toussieu, mions,... dans le Rhône (à créer aussi!)
- Participant #6** Impossibilité de rejoindre à vélo sécurisé la gare de SQFallavier, depuis les communes de la CCCND (Grenay, Heyrieux, Diemoz,...)
- Participant #19** <https://www.cc37.org/essence-trop-chere-change-de-pompe/>
- Participant #23** Cet aménagement sur la RD522 est pire qu'avant, c'est une horreur. C'est pensé par des criminels pas des usagers
- Participant #36** Il semble bien que la limite départementale 69-38 ne facilite pas la mise en place de liaison commode pour relier des zones urbaines de l'ouest capi et les zones d'activités logistiques en partie en Isère d'une part, celles dans le Rhône, auxquelles s'ajoutent évidemment tous les emplois de l'aéroport-gare de St-Ex.
- Participant #30** Note pour réponse à Éric un peu plus tôt, sur le territoire couvert par Vigilo sur le Nord Isère : voir le lien suivant
<http://bboxfinder.com/#45.550589,5.094250,45.653903,5.395516>
- Participant #29** des vélos pour les personnes à mobilité réduite ? sont-ils prévu ?
- Participant #21** Actuellement rejoindre Bourgoin depuis St Savin revient à se mettre en danger de mort sur une bande cyclable non séparée de la chaussée avec une circulation automobile importante et très rapide !
- Participant #9** la voie verte pourrait mieux desservir la partie est de Bourgoin : le passage sous l'autoroute du côté de l'ancien "Miss Beef" et après jusqu'à la piscine d'été Rajon, le stade de rugby et la piste d'athlétisme.

- Participant #47**
(21:20:06) Et de Salagnon à St Savin un pur suicide
- Participant #28** Les élus (dpt ou CAPI) parlent bien du vélo. Mais quand in voit le peu de réalisation on comprend que les financements vont essentiellement à la bagnole !!!
- Participant #24** A quand accès direct de la voie verte à la zone des commerçante des Sayes , qu'elle longe pourtant????
- Participant #15** les élus parlent bien du vélo? Il y en a qui lisent un texte...
- Participant #49 à**
Participant #6, Tous les
conférenciers Participant #6 : y'a pas de représentant de la CCND dans les participants par hasard ? ??
- Participant #4** Liaison Heyrieux St Quentin : d'accord il faut un aménagement. Pas d'élus de cette zone dans ce webinaire!. un signe ?
- Participant #53** dommage qu' il n y ait pas eu de piste cyclable réalisé sur la route du Bugey à Saint Savin alors que la route vient d'être refaite, de plus voie étroite et fréquentée
- Participant #39** Au niveau département / région, peut-être qu'imaginer lancer des chantiers pour créer des pistes cyclables séparées de la chaussée principale longeant autoroutes et anciennes nationales serait une idée pour le "vélo quotidien" ? j'avais vu ça en Allemagne c'est quand même le top
- Participant #26** D 36 : il est impossible de traverser sans danger cette départementale entre Villefontaine et tous les chemin qui montent à Roche. Aucun tunnel ni même aucun passage piétons
- Participant #4** D36 : dangereuse de Villefontaine à Vienne!
- Participant #52** La pratique du vélo commence par la réduction de la vitesse et des poids-lourds sur les routes de campagne, entre Le Grand Lemps et Les Abrets par exemple...
- Participant #14** Si, Participant #54 est notre députée, mais c'est le Conseil départemental qui peut travailler sur cet aménagement.
- Participant #41** et le velo taf?
- Participant #36**
(21:25:32) Il faut aussi insister sur les intermodalités : pouvoir prendre son vélo dans le TER mais aussi dans les Bus et les cars, y compris ceux qui vont vers Lion. Le vélo au quotidien pour les trajet domicile-travail notamment c'est important.
- Participant #23** Un investissement très important des balcons, tellement qu'Olivier Bonnard (ancien Président) a supprimé le financement à l'agence de mobilité NI signant son arrêt de mort
- Participant #5** effectivement le multimodal pour le vélo à part en train n'est pas développé en France
- Participant #28** Oui il est indispensable que les investissements soient dirigés vers le vélo de tous les jours...PAS POUR LE LOISIR seulement
- Participant #12** Oui, aucun intervenant n'a évoqué le problème du vélo et du train ...
- Participant #39** le long des anciennes nationales, il faut vraiment séparer les pistes cyclables de la chaussée principale sinon on a effectivement des risques de se faire tamponner
- Participant #25** Je veux bien intervenir pour sensibiliser sur la consultation des cyclistes (exemple installations mal conçues)

- Participant #21** "A l'échelle du mandat" ça laisse le temps d'avoir un paquet de mort le long de cette route...
- Participant #40** Pour le vélo train, je vous invite à rejoindre la campagne Parlons Vélo pour les élections régionales en cours de lancement par la FUB
- Participant #36** Faciliter les déplacements domicile-travail, sur le territoire, mais aussi pour en sortir (vers Lyon par ex. ou st-Ex.) en emportant son vélo par TER ou Bus. Faciliter aussi les trajets vers notre territoire pour y travailler par ex.
- Participant #35** par exemple D76 super dangereuse entre St Quentin Fallavier et Heyrieux (pourtant permet accès à LYON)
- Participant #23** Si vous voulez un véritable report modal, vous devez penser les modes doux comme le moyen à privilégier et donc avec un parcours express. Actuellement, c'est le vélo qui doit contourner, mettre le pied à terre, céder le passage, etc. Résultat le cycliste utilitaire utilise la route faute d'aménagement cohérent. A vélo nous ne savons pas nous téléporter, passer à droite à gauche au gré des aménagements incohérents.
- Participant #28** Si on attend de faire de nouvelles routes pour créer des voies cyclistes, on est pas prêt d'avancer.
- Participant #38** super idée ça de faire monter les élus sur des vélos
- Participant #29** bonne idée !
- Participant #24** 5 arceaux pour vélos électriques devant la CAPI, beaucoup d'autos, pas d'arceau vélo!
- Participant #37** la compétence mobilités que peuvent prendre les comcom en juillet 2021 intègre t-elle la construction des pistes cyclables j'avais compris que non ?
- Participant #48** très bonne question!
- Participant #36** Bonne question
- Participant #8** certains font de la moto, c'est un bon début !
- Participant #35** Il y a aussi des problèmes de nettoyage des pistes cyclables notamment après élagages des ronces, ...
- Participant #34** Le Scot BRD évoque clairement ces jonctions : les PLU devront suivre, donc les connexions entre les communes
- Participant #23** Un absent ce soir : les services de la préfecture, les routes sont devenues des nogo-zone, avec des grands excès de vitesse, des mises en danger quotidienne, des dépassements dangereux. Et aucune force de l'ordre pour faire des contrôles. Déjà cela pourrait apporter de la sécurité. Même chose sur les voies vertes avec la présence régulière de scooters
- Participant #33** Un élu non cycliste aura du mal à comprendre les problématiques de pistes cyclables!
- Participant #32** La cohérence était assurée par l'agence de mobilité du NI qui a été dissoute!.
- Participant #28** Ce qui manque surtout, ce n'est pas les financements, C'EST LA VOLONTE POLITIQUE
- Participant #8** oui l'Agence était un lieu de recherche de cohérence entre les territoires, les élus et les usagers
- Participant #31** Il y a un gros travail entre la Région et la SNCF pour favoriser l'accès des TER en vélo, notamment sur la ligne Grenoble-Lyon pour aller travailler.

- Participant #19** oui, de route départementale
- Participant #30** 600.000 Euros/hab ça fait moins de 6 Euros/hab, comme déjà dit c'est nettement en deçà de ce qui est requis (pour la CAPI)
- Participant #45** Pourquoi ne pas faire un palmarès des pistes cyclables qui terminent dans les graviers, classés par communauté de communes, cela motiverait peut-être un peu à résoudre ce non-sens ?
- Participant #28** On fait des études des appels à projets! ça coûte moins cher que des travaux et on peut communiquer
- Participant #29** vélo PMR??
- Participant #26** Notre mille feuilles administratif prend ici tout son sens
- Participant #23** Surtout c'est contraire au Code de la route, car lorsqu'une piste cyclable est contiguë à une route elle doit disposer du même régime de priorité que la route principale.
- Participant #26** Oui Participant #25
- Participant #23** Les chicanes : véritable coupe gorge pour cyclistes, de même que les terre pleins centraux
- Participant #17** problème de compétences d'ingénierie cyclable
- Participant #21** Le PDU de la CAPI en 2011 disait qu'il fallait consacrer 700000 Euros par an au vélo. On est 10 ans plus tard, l'usage du vélo explose (+20% entre 2019 et 2020), les problématiques climatiques aussi, et on part sur un budget de 60000 Euros / an ... Cherchez l'erreur.
- Participant #30** Bonsoir Participant #29, pour ma part je connais mal la question du vélo PMR, pourriez-vous m'éclairer ? C'est un gabarit supérieur, qui par exemple ne passe pas dans les chicanes ?
- Participant #47** Est-ce que l'on peut évoquer aussi les relais vélo-train, ou vélo-bus
- Participant #11** Les info du CEREMA :
<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/velo-amenagements-recommandations-retours-experiences>
- Participant #25** A sujet du Train : à La Tour du pin, le box Vélo est payant alors que le parking voiture est GRATUIT..
- Participant #27** oui. J'ai une question concernant les financements de l'état, et aucun élu n'y a fait référence
- Participant #43** Réponse à Participant #27 : les financements de l'état passent beaucoup par les appels à projet portés par l'ADEME
- Participant #11** Les entreprises feront parties des parties prenantes des "comités de partenaires" qui devront être mis en place dans le cadre de la compétence mobilité des territoires
- Participant #11** France mobilité a mis en place une plateforme pour porter à connaissance les dispositifs de financements :
<https://aides.francemobilites.fr/>